

# Ellyx

## Méthode de concertation et co-construction du plan d'action ESS



## Un travail en 3 phases



## Une ambition politique posée par le COPIL

- il s'agit du **1er plan d'action**, à 2 échelles (ville et Métropole) : l'ambition portée doit ainsi être **réaliste** au regard de la maturité du territoire
- Adopter une **démarche ouverte**, qui implique :
  - ✓ d'une part les services de la collectivité qui ont des liens réguliers avec l'ESS, afin d'adopter une approche transversale, dans la mesure où l'ESS irrigue de nombreuses politiques publiques et que nous avons besoin de faire des ponts entre elles
  - ✓ mais également les organisations de l'ESS dans toutes leurs diversités de structures et de filières
- **L'intégration de l'IRESA au sein de la gouvernance du projet** marque aussi l'ouverture et le volontarisme dont nous souhaitons faire preuve.
- L'engagement de la ville et de la Métropole en faveur de l'ESS vise à **renforcer et valoriser la contribution de cette dernière au développement du territoire**, en hybridant les formes d'ESS existantes sur le territoire et en travaillant l'ensemble du potentiel (de l'exploration d'enjeux sociétaux et de solutions jusqu'à la consolidation d'activités sur le territoire et leur essaimage)
- **Des leviers divers existent sur le territoire, qu'il s'agit de mettre en musique et d'activer**. L'enjeu est de ne pas être uniquement dans une lecture financement des actions ESS, mais plutôt de renforcer l'ensemble des capacités d'action

## Un pilotage organisé autour de 2 instances

### Comités de pilotage

Les comités de pilotage seront composés d'élus d'ALM, de la Direction d'ALDEV ainsi que d'Ellyx.

Ils auront pour fonction :












- **COFIL 1** : valider la proposition d'intervention ; s'accorder sur l'ambition politique ; définir les agents et acteurs à mobiliser sur les ateliers ; s'accorder sur les livrables.
- **COFIL 2** : valider les livrables (plan d'action) ; valider les modalités de restitution (aux élus des collectivités ; aux acteurs ayant contribué).

### Comités techniques

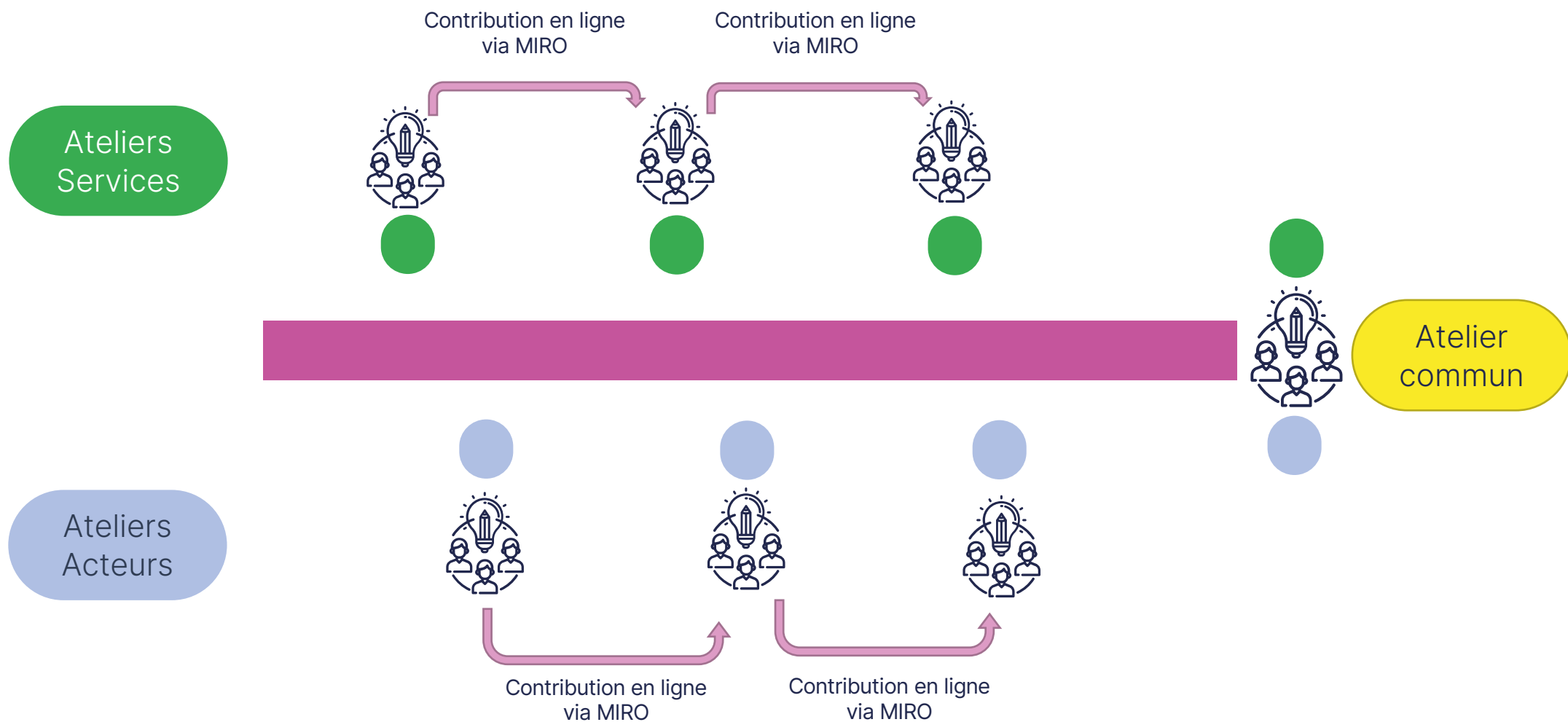
Le COTECH sera composé de la cheffe de projet d'ALDEV, de la référente en charge de la vie associative au sein de la ville d'Angers et de l'IRESA. Tout au long de la démarche, plusieurs COTECH seront organisés pour :

- › Valider l'organisation des ateliers, organiser la convocation des personnes et acteurs à mobiliser.
- › Sur la base des travaux en atelier et des propositions d'Ellyx, dans une approche de **co-construction**, étudier les scénarii de plan d'action et proposer des réorientations



	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
<p><b>Temps préliminaires</b></p> <p> <b>Lancement</b></p> <p> Rencontre des directions</p>	<p>10/11</p> <p>16/11</p>	<p>30/11</p> <p> Evénement de lancement</p>				
<p><b>01</b></p> <p>Structuration de la dynamique interne</p>			<p>14 ou 21/12</p> <p> Ateliers Collectivités</p> <p><b>COTECH</b></p>	<p>18/01</p> <p>26/01</p> <p> Ateliers Collectivités</p> <p> Ateliers Collectivités</p>	<p> Ateliers Collectivités</p> <p><b>Atelier commun</b></p>	
<p><b>02</b></p> <p>Structuration de la dynamique externe</p>		<p>14/11</p> <p><b>COTECH</b></p>	<p>14/12</p> <p><b>COTECH</b></p>	<p>17/01</p> <p>24/01</p> <p>06/02</p> <p> Ateliers Acteurs</p> <p> Ateliers Acteurs</p> <p> Ateliers Acteurs</p>	<p>09/02</p>	
<p><b>03</b></p> <p>Elaboration du Plan d'action</p>				<p><b>COTECH</b></p>	<p>Rédaction du plan d'actions</p> <p><b>COTECH</b></p>	<p>Restitutions</p>
	<p><b>Ateliers Collectivités</b></p>	<p><b>Ateliers Acteurs</b></p>	<p><b>COTECH</b></p>	<p><b>Restitutions</b></p>		<p> <b>Cloture</b></p>

## Animation des ateliers Services et atelier Acteurs – Vision Globale



## Ateliers Services – Déroulé et Méthode

DÉCEMBRE



FÉVRIER

### Atelier 1 : Etat des actions engagées, freins et leviers

#### Objectifs de l'atelier 1

- › Partager la définition de l'ESS, son périmètre d'action, ses enjeux sur la Métropole
- › Partager les travaux réalisés ou en cours sur l'écriture de leurs feuilles de route
- › Partager les constats autour des différents sujets, les besoins ciblés de la population et des acteurs ESS, les objectifs prioritaires à se fixer collectivement pour l'action publique
- › Partager autour des actions portées par la Métropole et la Ville, leurs impacts et leurs limites, les freins et leviers à l'action publique (les besoins encore insuffisamment couverts)

### Atelier 2 : Construire l'action

#### Objectifs de l'atelier 2

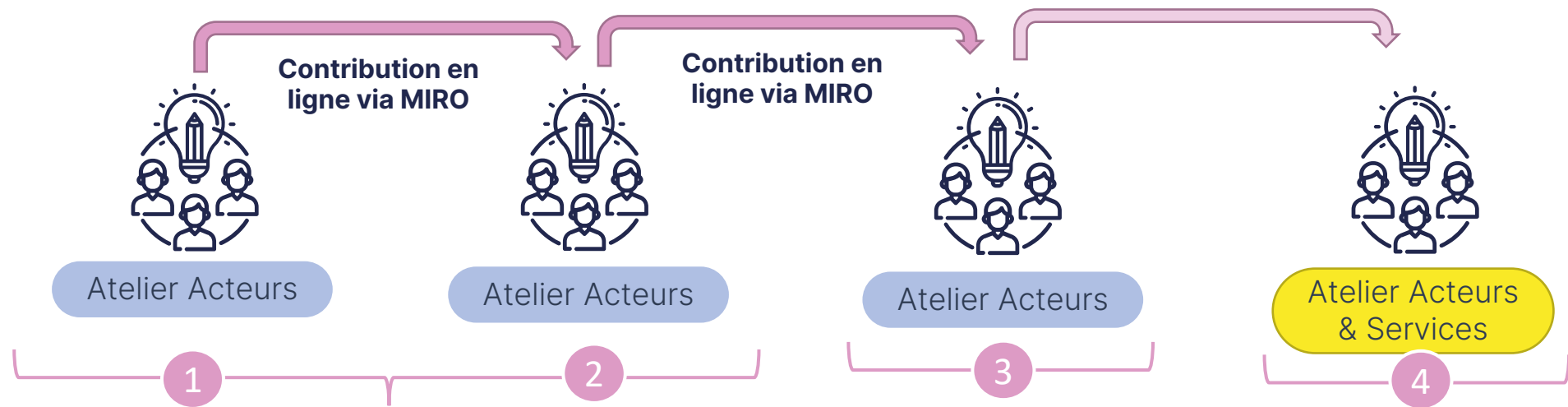
- › S'accorder sur les actions prioritaires à engager pour chacun des sujets (avec l'appui des livrets).
- › Partager les enjeux à leur mise en œuvre au regard des acteurs qui seraient concernés, des cadres d'action actuels de la Métropole ou de la Ville, des outils et leviers existants ou à inventer.
- › Identifier les enjeux de coopération, passerelles entre les différentes Directions et entre les Directions et les acteurs, à renforcer ou à construire pour atteindre les objectifs.
- › Poser des éléments d'échéance ou de calendrier pour se projeter dans l'action sur la durée du mandat.

### Atelier 3 : Partager la projection

#### Objectifs de l'atelier 3

- › Partager les conditions de réussite ou d'échec de la feuille de route.
- › Identifier et repérer les personnes / acteurs pivots sur chacun des objets de la feuille de route, qui seront les interlocuteurs d'ALDEV dans l'animation de la feuille de route.
- › Partager des indicateurs de pilotage de la mise en œuvre.
- › Confronter avec les retours et regards des acteurs ESS.

## Ateliers Acteurs - Déroulé



### Quel parcours d'accompagnement des acteurs ?

- › Pour sécuriser le parcours entrepreneurial/de professionnalisation
- › Professionnalisation: pour consolider vers un projet pérenne.
- › Pour identifier les leviers de développement.
- › pour formaliser les besoins en ressources d'accompagnement
- › Pour savoir mobiliser les ressources de développement d'ALM.
- › Pour mobiliser les ressources d'accompagnement et de développement plus largement au-delà d'ALM.

### Quelle coopération entre acteurs ?

- › Pour co-construire des solutions innovantes.
- › Pour anticiper les évolutions.
- › Pour mobiliser et hybrider les moyens.
- › Pour une coordination territoriale des filières et solutions.
- › Pour hybrider les acteurs (ESS, collectivités, hors ESS).

### Quels apports réciproques ESS<>Collectivité ?

- › Pour positionner l'ESS en force de proposition sur les enjeux territoriaux.
- › Pour organiser des réponses aux besoins non-satisfaits en termes d'achats publics.
- › Pour positionner la collectivité en soutien des acteurs ESS.
- › Pour structurer son offre d'accompagnement et de soutien.
- › En esquissant les partenariats.



## Ateliers Acteurs et Services - Méthode

### Des éléments complémentaires par thématiques pour l'animation

La méthode des différents ateliers se structurera autour d'une **approche technique** (parcours, coopération) mais la déclinaison sera abordée au travers des **axes de politiques publiques thématiques**

prioritaires pour le territoire, dont celles faisant l'objet de feuilles de route. Parmi ces thématiques pressenties :

- › Transition écologique
- › Plan alimentaire territorial
- › Economie circulaire
- › Mobilité
- › (...)

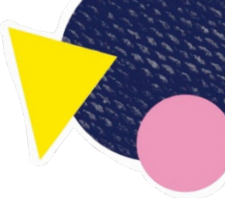
Cette projection permettra d'extraire des éléments plus concrets en termes de projection dans la coopération par les acteurs ESS et la collectivité.



### Des éléments de sortie pour la feuille de route ESS

*Exemples :*

- › La vision d'une ESS créatrice de valeur sur le territoire.
- › La vision de l'innovation par l'ESS et des conditions de sa mise en œuvre.
- › Des principes d'engagement : pour une ESS innovante au service du territoire ; pour une collectivité motrice en faveur des projets ESS.
- › Des grands principes d'accompagnement et des propositions de solutions territoriales d'accompagnement
- › Des principes de transversalité entre les mises en œuvre des autres feuilles de route et des exemples de transversalité
- › Des propositions de coordination de la mise en œuvre de la feuille de route.



# Ellyx

Bordeaux – Paris – Lyon – Poitiers



## Nous contacter

 123 Avenue René Cassagne,  
33150 CENON

 09 83 32 76 70

 [contact@ellyx.fr](mailto:contact@ellyx.fr)

[ellyx.fr](http://ellyx.fr)

Société sous statut SCOP ARL  
SIRET : 793 736 216 00045 – Code APE 7220 Z